
Procès-verbal de l'assemblée publique

Commission sur les finances et l'administration (volet agglomération)

Le 22 janvier 2018, à 9 h
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Richard Deschamps, président
M. Alan DeSousa, vice-président
M. Georges Bourelle, vice-président
Mme Lisa Christensen
Mme Laurence Lavigne Lalonde
Mme Valérie Patreau
Mme Suzie Miron
M. Peter McQueen
Mme Micheline Rouleau
M. Richard Guay
Mme Christina Smith
M. Alain Vaillancourt

1. Ouverture de l'assemblée

Le président déclare l'assemblée ouverte à 9 h 02.

M. Deschamps mentionne que l'adoption des recommandations mettra un terme à l'étude publique du budget de fonctionnement 2018 de la Ville, des sociétés paramunicipales et organismes ainsi que du budget 2018 de la Société de transport de Montréal.

Il précise que les recommandations feront l'objet d'un rapport lequel sera déposé au conseil municipal et au conseil d'agglomération du 24 janvier et du 25 janvier 2018.

Il présente les membres de la commission à l'assemblée.

M. Deschamps souligne la présence dans l'assemblée de M. Dominic Perri, conseiller de la Ville de l'arrondissement de Saint-Léonard et de Mme Suzanne Décarie, conseillère de la Ville dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles.

Il explique brièvement le déroulement de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Bourelle, appuyée par M. DeSousa, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Délibérations finales et adoption des recommandations portant sur l'étude du budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal, des organismes faisant partie de son périmètre comptable et de la Société de transport de Montréal

M. Deschamps propose la lecture, l'une après l'autre de ces recommandations. Il invite les membres à consulter l'exemplaire mis à jour déposé sur leur bureau. Il précise que les commissaires pourront par la suite faire leurs commentaires et voter sur chacune d'entre elles.

M. Deschamps procède à la lecture des 30 recommandations.

La Commission formule les recommandations suivantes au conseil municipal et au conseil d'agglomération :

1) Ville de Montréal et organismes relevant de son cadre financier

R-1

Adopter les budgets de fonctionnement 2018 des services municipaux et d'agglomération, des sociétés paramunicipales de la Ville de Montréal et de la Société de transport de Montréal (STM) déposés à la Commission ;

2) Processus budgétaire

Considérant que les Villes liées sont des partenaires de la Ville centre ;

Considérant la connaissance approfondie du territoire et des besoins des citoyens détenue par leurs élus locaux ;

Considérant que, lors de l'étude publique du budget 2017 de la Ville, la CFA demandait à être consultée en amont lors de l'élaboration du processus budgétaire ;

Considérant que la CFA est l'instance mandatée et reconnue par le conseil municipal et le conseil d'agglomération pour étudier les questions budgétaires à la Ville ;

Considérant que la Table des maires représente l'ensemble des arrondissements et des citoyens montréalais ;

R-2

Consulter l'Association des municipalités de banlieue (AMB) en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires afin d'obtenir leur contribution à leur préparation et d'en prévoir l'impact sur leurs budgets respectifs;

R-3

Consulter la CFA en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires de l'Administration;

R-4

Consulter la Table des maires en amont de la préparation du budget sur les orientations, priorités et prévisions budgétaires de l'Administration;

R-5

Procéder au dépôt du Programme triennal d'immobilisations avant ou au même moment que le dépôt des prochains budgets de la Ville;

3) Présentation des informations financières

R-6

Améliorer la présentation générale des budgets des unités d'affaires, notamment en précisant la différence entre les budgets originaux, modifiés et prévisionnels, de façon à ce que le chiffre important soit mis en évidence pour un intervenant extérieur au monde municipal;

R-7

Mandater le Service des finances de présenter en séance de travail à la CFA, avant l'étude du prochain budget, différents modèles de présentation du budget de la Ville afin de statuer sur la façon optimale de présenter les chiffres contenus dans le budget 2019 ;

R-8

Démontrer l'apport de la nouvelle brigade d'inspecteurs en salubrité lors de l'étude publique des budgets 2019 et subséquents;

R-9

Démontrer, lors des prochains dépôts budgétaires, l'impact et la plus-value des chantiers entrepris par le Service de la performance organisationnelle, en présentant une reddition de compte qualitative et quantitative lors de l'étude publique du budget 2019, afin de mesurer les gains d'efficacité et monétaires générés par les interventions du Service;

4) Diversification des sources de revenus

R-10

Étudier la modulation des tarifs des stationnements dans les différents secteurs de la Ville, de façon cohérente avec les mesures déjà mises en place par les Villes liées limitrophes;

R-11

Investiguer un ensemble de moyens, notamment l'augmentation des amendes payées par les propriétaires de bâtiments insalubres négligents et/ou récidivistes, afin de s'assurer qu'ils assument leurs responsabilités;

R-12

Évaluer la pertinence et l'impact d'une augmentation des montants payés par les entreprises grandes utilisatrices d'eau de manière à recueillir des revenus supplémentaires auprès de celles qui exploitent grandement la ressource;

R-13

Effectuer une évaluation de l'utilisation et de la tarification des stationnements incitatifs existants sur l'île et de s'assurer que la localisation de nouveaux stationnements incitatifs soit planifiée à l'extérieur de l'île de Montréal, avec en parallèle un service de navettes métropolitaines, afin de réduire le nombre de véhicules qui entrent sur l'île.

5) Impact financier à long terme

Étant donné que les charges fiscales par arrondissement varient en fonction des facteurs suivants : la variation des taxes des conseils, le taux de croissance du rôle d'évaluation de l'arrondissement par rapport au taux de croissance moyen du rôle, la variation du PTI de l'arrondissement et la variation de la dette historique par secteur;¹

R-14

Fournir, lors du dépôt des budgets subséquents de la Ville, un tableau détaillant les soldes et variations des 4 variables susmentionnées pour les 5 dernières années, afin d'avoir un portrait de l'évolution de la dette de chaque arrondissement.

R-15

Poursuivre de façon constante la stratégie d'accroissement de paiement au comptant des investissements;

R-16

Poursuivre la Politique de réduction de la capitalisation de la rémunération;

R-17

Envisager la possibilité de demander des changements législatifs afin de proposer différents taux de taxation dans le secteur non-résidentiel et qu'une étude estimant l'impact de cette décision sur les chemins de fer et les cours de triage soit effectuée pour le prochain budget;

¹ Ville de Montréal. 2018. *Budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Montréal*. En ligne. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/service_fin_fr/media/documents/budget_2018_doc_complet_fr.pdf

R-18

Déposer au conseil municipal une analyse des gains comparatifs d'une mise en concurrence des opérations en régie avec celles contractées à l'externe ;

6) Ressources humaines et PQMO

Compte tenu que certains services centraux n'ont pas atteint leurs objectifs fixés par le PQMO (STI, Service de l'eau, SPVM);

Compte tenu que certains services centraux ont choisi de capitaliser les postes coupés;

R-19

Continuer à prendre les mesures nécessaires pour optimiser les effectifs dans les services centraux au cours de la prochaine année ;

R-20

Fournir un tableau sur l'évolution de l'embauche en matière de diversité, pour les cinq dernières années, lors de la présentation des prochains budgets, et que les données soient présentées par service central, par arrondissement, par société paramunicipale et par type de poste;

R-21

Fournir à la commission un bilan sommaire par service de l'impact du PQMO sur le fonctionnement de l'unité administrative et sur les services rendus à la population;

7) Autres recommandations

R-22

Investir des montants supplémentaires substantiels dans les six pôles économiques PME-Mtl, notamment à partir de l'enveloppe *Réflexe Montréal* ;

R-23

Établir un mécanisme simple pour mieux arrimer les efforts du milieu de la recherche et ceux de la Ville, qui s'inspire de l'entente Ville/ Universités signée à l'hôtel de ville de Montréal, le 16 juin dernier.

R-24

Réaliser l'entente 83-89 avec Hydro-Québec au cours du prochain mandat et faire rapport de l'évolution du dossier à chaque étude publique du budget.

R-25

Produire et présenter au conseil de ville des bilans exhaustifs pour chacune des compétences rapatriées en vertu de l'article 85.5, et ce, au moins 1 mois avant le terme du rapatriement, en vue d'en évaluer l'impact.

R-26

S'engager à ce que toute mutualisation potentielle des équipements soit discutée avec les arrondissements et avalisée par le conseil municipal afin d'assurer un maximum d'équité dans l'utilisation des équipements et de veiller à la juste contribution de chacun à l'entretien de la flotte des véhicules partagés.

R-27

Revoir le *Règlement sur le traitement des élus* au cours de la prochaine année de manière à ce que les conseillers ne soient pas pénalisés financièrement suite aux modifications prévues à l'allocation non imposable par le gouvernement fédéral;

R-28

Identifier le plan d'action et les sommes budgétaires nécessaires pour que la Ville de Montréal atteigne son objectif de réduction des gaz à effet de serre (- 30 % d'ici 2020

par rapport à 1990)² et que l'inventaire des émissions des gaz à effet de serre corporatif et collectif soit détaillé par arrondissement et par Ville liée.

R-29

Étudier, en vue de diminuer les coûts de la collecte des matières résiduelles, les implications et les impacts de payer au tonnage plutôt qu'à la porte.

R-30

Investir dans le savoir de notre population en augmentant les budgets liés à l'acquisition de livres papier et numériques.

M. Deschamps cède ensuite la parole aux commissaires qui souhaitent faire des commentaires avant de procéder au vote.

M. DeSousa remercie M. Deschamps et les autres commissaires pour le travail effectué. Il mentionne qu'il souhaitait voter en faveur du budget, moyennant certaines améliorations. Il ajoute que ces opportunités n'ont pas été saisies par la Commission et mentionne donc sa dissidence pour le R-1. Il mentionne qu'un rapport minoritaire sera déposé d'ici la fin de la journée.

M. Bourelle mentionne également sa dissidence pour la R-1. Il précise que les maires de banlieue n'appuieront pas le budget avec une telle augmentation des quotes-parts et qu'ils ont demandé de réexaminer le budget de façon à ce que les augmentations ne dépassent pas l'inflation. Il mentionne qu'un rapport minoritaire sera déposé par l'Association des municipalités de banlieue.

M. Deschamps propose de procéder à l'adoption des recommandations en bloc, en reconnaissant la dissidence de M. Bourelle et de M. DeSousa sur la R-1. M. Guay remercie M. Deschamps pour son leadership et ajoute lui aussi sa dissidence pour la R-1. Enfin, Mme Smith mentionne également sa dissidence pour la R-1.

Sur une proposition de Mme Lavigne Lalonde, appuyée par Mme Rouleau, les recommandations sont adoptées à l'unanimité, à l'exception de la R-1, pour laquelle M. DeSousa, M. Guay, M. Bourelle et Mme Smith ont manifesté leur dissidence.

4. Période de questions et de commentaires du public

M. Pierre Pagé, de *Montréal pour tous*, demande si les compléments d'information demandés aux Services seront mis en ligne. Il mentionne que plusieurs des recommandations rejoignent la vision de *Montréal pour tous*. Il mentionne son désaccord avec la R-1 et indique que l'administration a brisé sa promesse de s'en tenir à une augmentation de taxe à la hauteur de l'inflation. Il mentionne que cela mine la confiance des citoyens à l'égard de l'administration en place.

M. Deschamps mentionne que le mémoire de Montréal pour tous sera déposé sur le site des commissions permanentes. Il invite M. Pagé à faire des représentations au sein des instances appropriées pour manifester son désaccord. Il mentionne que la commission a tout de même réussi à trouver plusieurs autres consensus.

5. Période de questions et de commentaires des membres de la Commission

Aucun commentaire dans cette section.

² Ville de Montréal. *Plan de réduction des émissions des gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2013-2020*. En ligne.
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_COLL
ECTIVITE_2013-2020_VF.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/ENVIRO_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PLAN_COLL
ECTIVITE_2013-2020_VF.PDF)

6. Levée de l'assemblée

Au terme de cet exercice, le président de la Commission remercie les membres de leur collaboration et pour leurs efforts déployés pendant la tenue de la consultation publique et les séances de travail. Il remercie la secrétaire recherchiste pour ton travail tout au long des travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 9 h 31.

ADOPTÉ LE : 20 JUIN 2018

ORIGINAL SIGNÉ

Richard Deschamps
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Julie Demers
Secrétaire recherchiste